

L'EDITO DU SEFCA

Une équipe au service des composantes

LE MOT DU DIRECTEUR

Gilles Brachotte | Directeur



Mesdames, Messieurs, Chèr(e)s collègues,
J'ai le plaisir de vous présenter le premier édito du Service Commun de Formations Continue et par Alternance. Celui-ci a pour objectif de vous informer sur la vie du service, un service commun et support des composantes.

Ce service s'est considérablement développé au fil du temps sous l'impulsion des directeurs et avec toutes les équipes pédagogiques et administratives. La formation continue et par alternance s'est ancrée dans le paysage universitaire comme une offre de formation complémentaire à la formation initiale. Elle remplit son rôle d'ascenseur social tout au long de la vie en permettant à chacun d'accéder à une formation de qualité et, dans le cas de notre université, pluridisciplinaire. L'ensemble des dispositifs est mobilisé (VAE, Diplômes Universitaires, actions courtes, formation continue intégrée, etc.) pour répondre aux besoins socio-économiques de notre territoire.

La loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle reconfigure le secteur et impose aux acteurs de nouvelles pratiques et de nouvelles obligations légales à l'image de la création du Compte Personnel de Formation (en remplacement du Droit Individuel à la Formation). Les effets de cette loi sont en cours et perturbent les repères en place depuis de nombreuses années. À titre d'exemple, l'inscription « visible » de nos diplômés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est primordiale pour s'assurer des financements. La « labellisation qualité » d'un service de formation continue devient nécessaire pour percevoir les financements futurs. Ces processus sont longs et laborieux. Concernant le RNCP, l'objectif n'est pas encore atteint, puisque certains de nos

diplômes attendent encore une validation de la part des instances concernées. Les équipes pédagogiques des composantes et administratives du SEFCA et de l'Université ont travaillé en étroite collaboration pour rendre l'offre de formation accessible au RNCP. Cette association de compétences partagées et complémentaires est indispensable à la réussite de projets communs. La notion de service support prend tout son sens et montre combien il est fondamental de travailler « main dans la main » pour atteindre ce qui nous rassemble : la réussite de nos étudiants, des salariés et de toute personne engagée dans un processus de formation tout au long de la vie.

Depuis maintenant deux ans, nous travaillons à clarifier et à homogénéiser nos prélèvements sur recettes et nos modes de fonctionnement dans l'intérêt unique des composantes, de l'Université et *in fine* des étudiants, salariés et demandeurs d'emploi. Le changement, comme chacun sait, se réalise dans le temps, temps nécessaire à l'adaptation du service par ailleurs soumis à des contraintes : celles des financeurs, des partenaires (Région, OPCA...) et acteurs internes à l'Université. Outre l'évolution des statuts du service voté en Conseil d'Administration le 3 juillet 2013, nous avons entrepris une démarche qualité et visons au premier trimestre 2016 la certification ISO 9001. Cette démarche a été l'occasion de redéfinir l'ensemble du fonctionnement du service dans un objectif d'amélioration constante au service de l'intérêt général. Nous prenons note des questions et réserves. J'espère cependant, que chacun peut comprendre nos impératifs et nos difficultés à concilier des fonctionnements et des demandes encore trop souvent hétérogènes, hors de nos champs de compétences et bien souvent contradictoires avec l'obligation de satisfaire à plusieurs codes juridiques (code de l'éducation, code du travail et code du commerce principalement).

Malgré les difficultés, nous menons nos missions avec détermination. C'est ainsi que, d'ici la fin de l'année, notre système d'information sera totalement refondé. Celui-ci permettra de consolider nos données, d'être interfacé avec des logiciels comme Apogée, ADE et ultérieurement SIFAC, de proposer de nouveaux services aux composantes comme le suivi de l'état d'avancement des dossiers stagiaires, d'annoncer l'ouverture de sessions

d'actions courtes sur le site internet du SEFCA, de remplir les enquêtes obligatoires du Ministère ou de la DIRECCTE, de faire de la prospection, etc.... il s'agit d'une évolution majeure devenue nécessaire au bon fonctionnement d'un service de formation continue de notre envergure, qui se doit de diversifier son offre et d'enrichir ses relations partenariales.

Ces deux actions, nous les menons également avec l'Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé qui fait partie intégrante du SEFCA. Toute l'équipe de l'UMDPCS est également mobilisée dans ce processus d'amélioration et de consolidation de la formation continue de l'université de Bourgogne.

Enfin, je ne peux conclure sans évoquer les prélèvements. D'aucuns diraient qu'ils sont trop importants. Force est pourtant de constater qu'ils sont sensiblement à la baisse par rapport à la moyenne globale des dernières années. Ces prélèvements sont indispensables pour permettre d'assurer les dépenses de salaire et de fonctionnement du service. Nous nous efforçons, là aussi, d'être efficaces et très transparents car nous savons combien le sujet est sensible pour la communauté. À titre informatif, nous reverserons cette année plus de 2,2 millions d'euros en excédant de gestion aux composantes. Ce résultat n'est pas anodin et permet d'améliorer les conditions de nos formations. Il est le reflet de l'investissement de chacun des acteurs dans le développement de la formation continue et par alternance à l'université de Bourgogne.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les équipes pédagogiques et administratives qui s'investissent à nos côtés pour mener à bien la mission qui nous incombe de formation tout au long de la vie. Je remercie également le personnel du SEFCA qui chaque jour s'engage dans l'intérêt commun. Notre volonté est simple mais ambitieuse : développer et diversifier l'offre de formation continue et par alternance, en établissant entre le SEFCA et les composantes, une relation saine, basée sur la transparence, l'échange, la confiance et la complémentarité.

Les prochains éditos aborderont de façon plus spécifique les différents dispositifs (VAE, alternance, CIF, etc.).

Merci à tous et très cordialement,

Gilles Brachotte



Le SEFCA, votre interlocuteur privilégié en formation continue et en alternance

La mission principale du SEFCA est d'animer la formation continue et l'alternance à l'université de Bourgogne.

Il a pour rôle de conseiller et d'accompagner les structures internes à l'uB et leurs responsables pédagogiques sur les modalités d'organisation de la formation continue et de l'alternance.

Il doit concevoir, développer et promouvoir l'offre de la formation continue et par alternance

Il assure la gestion administrative et financière des actions de formation continue et d'alternance (accueil et information du public, gestion des candidatures administratives, gestion des conventions individuelles de formation, suivi de l'émargement, préparation et suivi de l'exécution du budget du SEFCA).

Pour chaque action de formation, il présente un budget prévisionnel détaillé aux responsables pédagogiques et au directeur de la composante concernée.

Il met en œuvre l'ensemble du dispositif de VAE.

Il analyse les besoins en formation à partir du contexte socio-économique (études du marché, analyse prospective d'emplois et de métiers en développement).

Il développe les partenariats avec les acteurs institutionnels (Conseil Régional de Bourgogne, branches professionnelles, CCI, Pôle Emploi).

Sur ces deux points *supra*, les évolutions structurelles nous permettront de mieux répondre à ces objectifs à court terme.

Enfin, il répond aux différentes évaluations ministérielles et régionales des actions de formation (Ministère du Travail et de l'Éducation Nationale, Direccte, Conseil Régional de Bourgogne).



Dernières Actualités du SEFCA

Terroir and Vineyard Management

L'école Bordeaux Science Agro et l'IUVV se rapprochent pour offrir une formation conjointe sur la gestion des terroirs vitivinicoles. Dispensée entièrement en anglais, cette formation permet la rencontre de professionnels venant du monde entier autour de ce sujet.

Animateur de Communauté dans la Transition socio-écologique à l'Ère du Numérique

Le Diplôme Universitaire permet de répondre aux besoins d'accompagnement des communautés dans la transition socio-écologique, avec une première formation prévue en 2016.

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du SEFCA, outre les assistantes de formation et les personnels support, comprend dix chargés d'ingénierie de formation, qui sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner et ainsi développer l'offre de formation continue et d'alternance dans vos secteurs :

- Lucie BONOT (Économie, IAE)
- Laure CASIMIR (Fiscalité)
- Céline GHERBI (VAE)
- Marielle GIBOULOT (IUT Dijon-Auxerre)
- Laurent JAILLET (STAPS, IUVV, DAEU)

- Anne JORROT-DEBEAUFORT (SVTE, IUT le Creusot)
- Corine MACHURET (Droit, Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales)
- Lucie MEKOUAR (IAE)
- Anne ROGER (INFOCOM, ESIREM, Institut Denis Diderot, Psychologie, Langues, UTB, Bibliest)
- Emmanuel SALEUR (Sciences Techniques, IUT Chalon-sur-Saône)

Retrouvez l'organigramme complet du SEFCA sur le site : <http://sefca.u-bourgogne.fr/le-sefca/l-equipe-du-sefca.html>





À quoi sert le prélèvement effectué par le SEFCA ?

Le prélèvement effectué par le SEFCA sur les recettes de la formation continue lui permet de couvrir les dépenses de salaires et de fonctionnement.

En effet, le SEFCA supporte à hauteur de 80% les rémunérations des personnels du service, que ce soit des personnels contractuels ou titulaires, dit gagés (gagés sur les ressources propres du service). Cela représente globalement 850.000€. Notons toutefois que cette année, l'Université a contribué au financement de deux équivalents temps-plein. Il en va de même pour les dépenses de fonctionnement du service puisque le SEFCA ne reçoit aucune dotation de l'établissement à ce titre. Ces dépenses sont faibles et représentent 80.000€ pour l'année 2015, soit 1,5% des recettes.



FOCUS : NOUVEAU LOGICIEL

Le SEFCA, grâce au financement par le « Central » a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel « System Univ » pour gérer son activité de formation continue et par alternance.

Cette solution logicielle full-web « nouvelle génération » va permettre une gestion administrative plus intuitive des stagiaires de formation continue, une consolidation des données financières au fil de l'eau, une prospection plus facile et à terme partagée avec d'autres acteurs de l'université de Bourgogne (Pôle Formation et Vie Universitaire, Espace Entreprises...), et ce dans le respect de la démarche qualité initiée.

Ce logiciel sera doté d'une consultation mutualisée qui permettra l'échange d'informations et de contenus entre les différents protagonistes : personnel SEFCA, responsables pédagogiques et stagiaires de formation continue.

Cet outil est destiné à être connecté de façon dynamique avec les logiciels de l'uB et garantir ainsi l'unicité de l'offre de formation de la structure universitaire.

Sa mise en service est prévue pour début décembre 2015.

FOCUS : DÉMARCHE QUALITÉ

Depuis plusieurs mois au SEFCA, une démarche Qualité est en cours. L'objectif est d'obtenir au premier trimestre 2016 la certification ISO 9001 pour le service commun.

À ce jour, nous sommes en cours de finalisation de notre système documentaire (procédures, instructions et formulaires).

Nous allons entrer dans la phase d'amélioration et de suivi, avec la mise en place d'objectifs, d'actions correctives et d'une analyse régulière des indicateurs. L'objectif est de réduire le nombre de non-conformités produites par le SEFCA.

Pour ce faire, la satisfaction des différents acteurs va être évaluée. Cela nous permettra d'améliorer nos processus de manière continue en fonction des retours.

Enfin, la démarche Qualité accompagne la mise en place du nouveau logiciel, sur la partie documentaire et sur les points de contrôle nécessaires à la traçabilité et au bon déroulement des différents processus du SEFCA.



D'où proviennent les recettes du SEFCA ?

Le financement du service de formation continue et par alternance, et de ses activités, est constitué notamment :

- de financements privés (entreprises, OPCA, particuliers),
- de la taxe d'apprentissage, qui devrait constituer un fort levier de développement,
- d'une subvention versée par le Conseil Régional de Bourgogne, assignée au titre de l'aide aux demandeurs d'emploi Bourguignons et à l'apprentissage.

Pour l'année universitaire 2014/2015, les recettes se sont élevées à 7.342.789€.



Quelques chiffres clefs du SEFCA

En récapitulatif, voici un retour sur les chiffres clefs du Service Commun de Formations Continue et par Alternance, pour l'année universitaire 2014/2015.

Tout au long de l'année, l'ensemble de l'équipe du SEFCA est dédiée au conseil et à l'accompagnement des structures internes à l'uB, pour en assurer le développement de la formation tout au long de la vie.

Toujours dans cette optique, les chiffres de l'année universitaire 2014/2015 sont la preuve du déploiement de la formation continue et de l'alternance au sein de notre structure universitaire.

94% 
des composantes de l'uB travaillent avec le SEFCA

pour développer des dispositifs de formations continue et par alternance

C'est en travaillant avec l'ensemble des composantes de l'université, que le SEFCA peut enrichir son offre de formations et ainsi proposer aux candidats de se former dans tous les domaines d'activité.



Diplômes Universitaires ont été ouverts
et Diplômes Inter-Universitaires

Ces formations diplômantes, délivrées par l'uB, permettent aux stagiaires de se spécialiser ou d'acquérir de nouvelles compétences dans un domaine spécifique.



formations accessibles en alternance
dont 12 formations en apprentissage et 7 suivies sur 2 années

Les formations en alternance permettent aux stagiaires de conjuguer l'acquisition de compétences professionnelles en entreprise et l'acquisition de connaissances, techniques et méthodes issues de la recherche à l'Université.

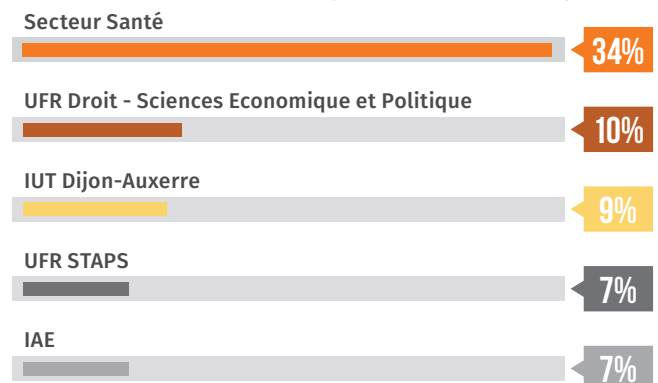
2840 stagiaires ont bénéficié de la formation continue

dont 291 demandeurs d'emploi



Avec la formation continue, l'ensemble des stagiaires a été en mesure de reprendre ses études et compléter ainsi sa formation. Les différents dispositifs ont permis aux stagiaires d'acquérir une qualification et de développer des compétences.

Répartition des stagiaires dans 5 composantes dominantes (hors actions courtes)



SEFCA - Service Commun de Formations Continue et par Alternance

E-MAIL formation.continue@u-bourgogne.fr | WEBSITE <http://sefca.u-bourgogne.fr>